

Hochdorf, le 11 Mai 2015: Résultats de l'Assemblée Générale 2015

HOCHDORF Holding SA – CH0024666528

Dans l'ensemble, 282 actionnaires avec un total de 541'246 actions nominatives ont participé à l'Assemblée Générale ou ont mandaté un représentant. Ceci correspond à 68.5 % du capital en actions.

Point à l'ordre du jour numéro 1 – Rapport annuel 2014, comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014, comptes annuels au 31 décembre 2014 et rapport de l'organe de révision

L'Assemblée Générale a approuvé, répondant à la requête du Conseil d'Administration, le rapport annuel 2014, les comptes consolidés du Groupe et le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes annuels clos le 31.12.2014 avec 540'920 votes et a pris connaissance du rapport soumis par l'organe de révision.

Point à l'ordre du jour numéro 2 – Décision sur l'affectation du bénéfice et dissolution de réserves légales

Point à l'ordre du jour numéro 2.1 – Affectation du bénéfice

L'Assemblée Générale a approuvé, répondant à la requête du Conseil d'Administration, l'affectation du bénéfice annuel avec 537'293 votes.

Report du bénéfice	CHF	33'278'766
Correction sur le nombre d'actions détenues par le Groupe (sur l'année précédente)	CHF	7'690
Bénéfice 2014	CHF	5'350'145
Report sur le nouvel exercice	CHF	38'636'601

Point à l'ordre du jour numéro 2.2 – Conversion et utilisation des réserves issues des apports de capitaux

L'Assemblée Générale a approuvé, répondant à la requête du Conseil d'Administration, la conversion et l'utilisation des réserves issues des apports de capitaux avec 540'425 votes.

Réserves issues des apports de capitaux	CHF	21'391'092
Apports de capitaux issus de l'augmentation du capital en 2014	CHF	15'850'993
Apports de capitaux issus de la conversion de l'emprunt en 2014	CHF	4'482'594
Conversion des réserves issues des apports de capitaux en réserves libres	CHF	-4'130'000
Réserves restantes issues des apports de capitaux	CHF	37'594'679

Versement d'un dividende provenant des réserves issues des apports de capitaux au titre de l'exercice 2014 à raison de CHF 3.70 par action	CHF	4'130'000
--	-----	-----------

Point à l'ordre du jour numéro 3 – Décharge des membres du Conseil d'Administration et de la Direction

L'Assemblée Générale a accordé, avec 506'756 votes positifs et 7673 votes négatifs, décharge au Conseil d'Administration et à la Direction au titre de l'exercice 2014.

Point à l'ordre du jour numéro 4 – Révisions des statuts

L'Assemblée Générale a approuvé, avec 535'445 votes positifs et 3232 votes négatifs, la révisions totale des statuts de la HOCHDORF Holding SA.

Point à l'ordre du jour numéro 5 – Rémunération

Point à l'ordre du jour numéro 5.1 – Vote consultatif sur le rapport de rémunération

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport de rémunération publié dans son rapport annuel 2014 (pages 45 à 51) avec 462'062 votes positifs (contre 28'889 votes négatifs) dans le cadre du vote consultatif.

Point à l'ordre du jour numéro 5.2 – Rémunération du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a approuvé le montant total maximum de CHF 535'000 destiné à la rémunération du Conseil d'Administration pour la période allant de l'Assemblée Générale 2015 jusqu'à l'Assemblée Générale 2016, ceci avec 470'075 votes positifs (soit 94.7 % des droits de vote).

Point à l'ordre du jour numéro 5.3 – Rémunération de la Direction

L'Assemblée Générale a approuvé le montant total maximum de CHF 3'200'000 destiné à la rémunération de la Direction au titre de l'exercice 2015 avec 456'943 votes positifs (soit 94.6 % des droits de vote).

Point à l'ordre du jour numéro 6 – Élection des membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a réélu tous les membres du Conseil d'Administration ainsi que Josef Leu à la Présidence du Conseil d'Administration. Les actionnaires Anton von Weissenfluh, Josef Leu et Niklaus Sauter ont été élus au comité du personnel et de rémunération.

La composition du Conseil d'Administration est comme suit : Josef Leu (Président du Conseil d'Administration), Anton von Weissenfluh (Vice-Président), Meike Bütikofer, Dr. iur. Walter Locher, Urs Renggli, Niklaus Sauter et Prof. Dr. med. Holger Karl-Herbert Till.

Point à l'ordre du jour numéro 7 – Élection du représentant indépendant des droits de vote

Les actionnaires ont élu avec 523'173 votes Dr. Urban Bieri, de l'étude Rudolf & Bieri, représentant indépendant des droits de vote, ceci pour la durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale 2016 incl.

Point à l'ordre du jour numéro 8 – Élection de l'organe de révision

L'Assemblée Générale a élu avec 533'096 votes la société Ernst & Young AG, Lucerne, comme organe de révision jusqu'à l'Assemblée Générale 2016 incl.

Point à l'ordre du jour numéro 9 – Divers

--

Contact: Dr. Christoph Hug, Responsable Communication Groupe HOCHDORF
Tél: +41 (0)41 914 65 62 / +41 (0)79 859 19 23, christoph.hug@hochdorf.com